

AFFAIRE N°15 - Construction d'un "Mille Clubs" de jeunes à Sainte-Clotilde ex-terrain de la Franco - Approbation du programme.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis a obtenu des services de la Jeunesse et des Sports un "Mille Clubs" de jeunes à installer à Sainte-Clotilde sur l'ex-terrain de la Franco.

Ce local arrivant de Métropole en pièces détachées sera édifié par la régie communale ainsi que la dalle supportant l'édifice.

Je vous demanderai donc, Mesdames et Messieurs, d'approuver la réalisation de cette opération.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Il s'agit du terrain qui a été donné à la Franco par la SIDR et qui se trouve près du CES du Chaudron. Comme la Franco ne peut plus l'entretenir, elle demande à la Commune de le récupérer. Il recevra donc un mille clubs.

M. LICHARDY - Est-ce qu'il y a un terrain de football ?

LE MAIRE - Oui. Les vestiaires seront implantés à proximité.

Je vous signale que cette opération coûte 54 000 F.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

In
sur le chef et par délégation
Le Directeur des Finances et

ADOpte A L'UNANIMITE

des Collectivités Locales

Signé: Paul PASTOR

Pour copie conforme

Saint-Denis, le 6 juin 1977

Le chef de bureau délégué

J. LACOSTE